

QUE RESTE(RA)-T-IL DE LA LOI DE 1985 ?

De 1985... ... à 2025

LE NOUVEAU DROIT DES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ

(Lois du 25 janvier 1985 et décrets d'application)

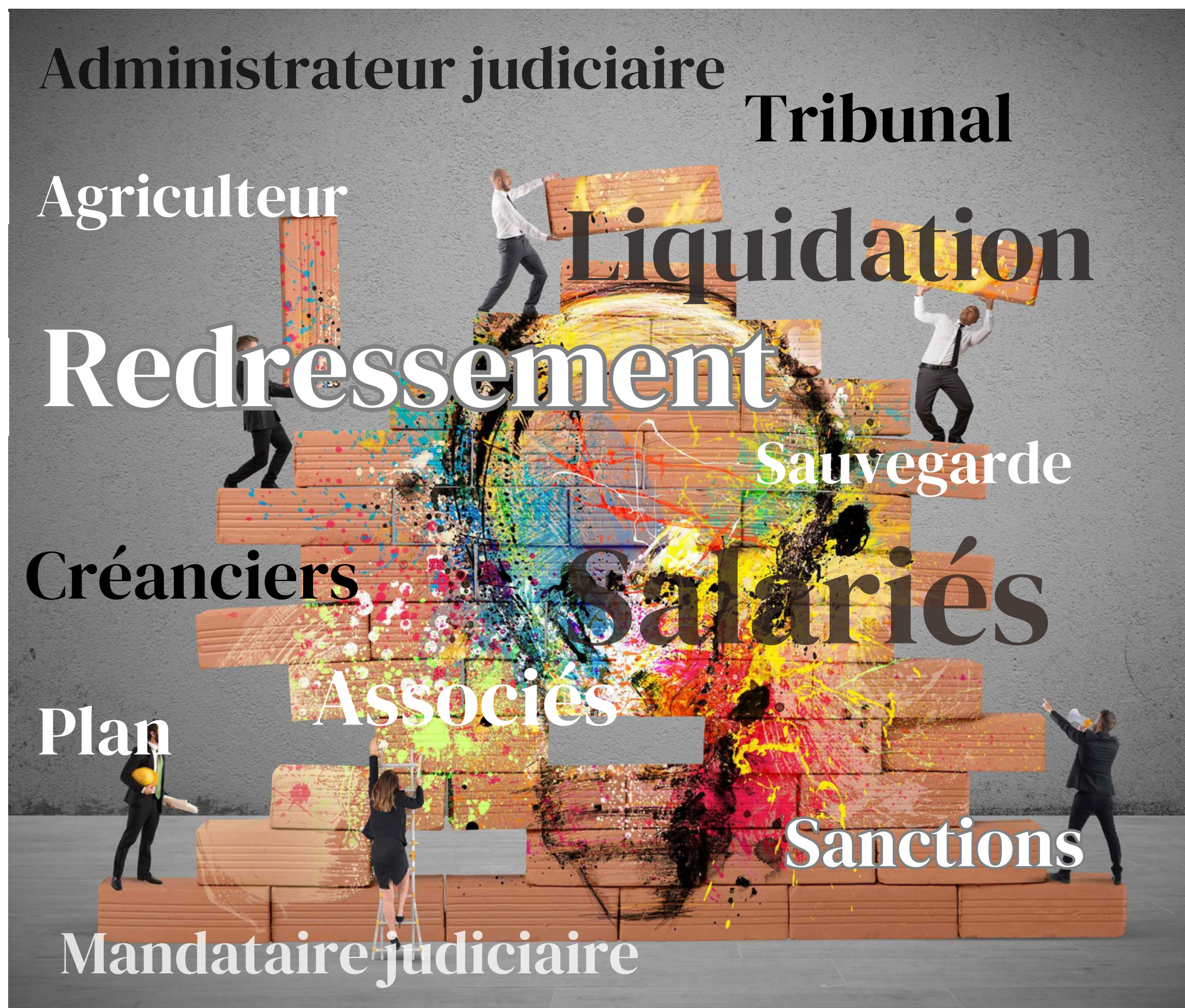
Actes du Colloque organisé par l'Université
des Sciences Sociales de Toulouse
les 6, 7, 8 février 1986

ANNALES
DE
L'UNIVERSITÉ
DES SCIENCES SOCIALES
DE TOULOUSE

ANCIENNES ANNALES
DE LA FACULTÉ DE DROIT DE TOULOUSE

TOME XXXIV

UNIVERSITÉ DES SCIENCES SOCIALES
2, RUE ALBERT LAUTMAN, TOULOUSE
1986



Jeudi 16 octobre 2025

Vendredi 17 octobre 2025

Université Toulouse Capitole

Manufacture des Tabacs

21 allée de Brienne

Auditorium MS 001

UNIVERSITÉ
TOULOUSE
CAPITOLE



ÉCOLE DE DROIT
DE TOULOUSE

UNIVERSITÉ
TOULOUSE
CAPITOLE



CDA
CENTRE DE DROIT
DES AFFAIRES



Association des Juristes
de la Défaillance Économique

JEUDI 16 OCTOBRE 2025 - MATIN

8h15 : Accueil des participants

8h30 : Mots d'accueil de Matthieu Poumarède, Doyen de l'Ecole de droit de Toulouse, Université Toulouse Capitole

8h45 : Mots d'accueil de Corinne Mascala, Professeur à l'Ecole de droit de Toulouse, Université Toulouse Capitole, Directrice du CDA et de Corinne Saint-Alary-Houin, Présidente de l'AJDE, Professeur émérite de l'Université Toulouse Capitole

Antoine Lyon-Caen, Professeur émérite de l'Université Paris-Nanterre, Avocats aux conseils, Chargé de mission auprès de R. Badinter (1981-1986)
Grand témoin

Présidence : Philippe Roussel Galle, Professeur à l'Université Paris Cité

9h00-9h30 : Que reste(ra) t-il des orientations générales de la réforme de 1985 ?

Francine Macorig-Venier, Professeur à l'Ecole de droit de Toulouse, Université Toulouse Capitole

9h30-10h00 : Le rôle du juge, le statut et le rôle des professionnels

Laura Sautonie-Laguionie, Professeur à l'Université de Bordeaux

10h00-10h30 : Table-ronde animée par Mme Sautonie-Laguionie avec M. Max Chaffiol, Président de chambre au Tribunal de commerce de Bordeaux; Christian Caviglioli, Administrateur judiciaire; Béatrice Amizet, Mandataire judiciaire

10h30-11h00 : Discussion et pause

Présidence : Philippe Dedieu, Président du Tribunal de commerce de Toulouse

11h00-11h30 : L'entreprise en période d'observation

Gérard Jazottes, Professeur à l'Ecole de droit de Toulouse, Université de Toulouse Capitole

11h30-11h45 : Le regard du praticien sur la période d'observation

Sébastien Vigreux, Administrateur judiciaire

11h45-12h00 : Discussion

12h00-12h45 : Les droits des salariés dans la procédure

Laurence Fin-Langer, Professeur à l'Université de Caen

Déjeuner

JEUDI 16 OCTOBRE 2025 - APRES-MIDI

Présidence : Michel Menjucq, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne

14h30-15h00 : La situation des créanciers antérieurs

Pierre-Michel Le Corre, Agrégé des facultés

15h00-15h30 : La situation des créanciers antérieurs titulaires de sûretés

Françoise Pérochon, Professeur émérite de la Faculté de droit de l'Université de Montpellier

15h30-16h00 : La situation des créanciers postérieurs

Caroline Houin, Professeur à l'Université de Lorraine

16h00-16h30 : Discussion

16h30-17h00 : L'incidence des procédures collectives sur la situation des associés, Jean-

Baptiste Barbiéri, Professeur à l'Ecole de droit de Toulouse, Université Toulouse Capitole

VENDREDI 17 OCTOBRE 2025 - MATIN

Présidence : Hélène Bourbouloux, Administrateur Judiciaire, associée FHBX

8h30-9h00 : Les plans de sauvegarde et de redressement

Marie-Hélène Monsérié-Bon, Professeur à l'Université Paris -Panthéon-Assas

9h00-9h30 : La reprise de l'entreprise en difficulté

Jocelyne Vallansan, magistrat honoraire, agrégée des facultés de droit, membre associée de l'ICREJ (Unicaen)

9h30-10h00 : L'ordre et la liquidation judiciaire

Pierre Cagnoli, Professeur à l'Université Côte-d'Azur

10h00-10h30 : Discussion

Présidence : Arlette Martin-Serf, Professeur émérite de l'Université de Bourgogne

10h30-11h15 : Les sanctions civiles et pénales

Corinne Mascala, Professeur à l'Ecole de droit de Toulouse, Université de Toulouse Capitole

11h15-11h30 : Discussion - Pause

11h30-12h00 : Procédure collective et agriculture

Didier Krajewski, Professeur à l'Ecole de droit de Toulouse, Université de Toulouse Capitole

12h00-12h15 : Discussion

12h15-12h45 : Propos conclusifs

Corinne Saint-Alary-Houin, Professeur émérite de l'Université de Toulouse Capitole

THEMATIQUE

La loi n° 85-98 du 25 janvier 1985 relative au redressement et à la liquidation judiciaires des entreprises a 40 ans cette année! L'adoption de cette grande réforme d'une matière qu'elle transforma profondément pour devenir « le droit des entreprises en difficulté », avait donné lieu au début de l'année 1986, date de son entrée en vigueur, à un important colloque organisé par la section de droit privé de la faculté de droit de Toulouse à l'initiative de Corinne Saint-Alary-Houin. Les actes de ce colloque avaient été publiés dans les Annales de l'université (Tome XXXIV). L'idée a germé, pour célébrer cet anniversaire, de s'interroger à partir des actes de ce colloque sur ce qu'il restait aujourd'hui de cette loi et sur ce qu'il était susceptible d'en rester demain. Ont été sollicités pour répondre à ces interrogations des spécialistes de la discipline parmi les plus éminents et ayant pour beaucoup d'entre eux connu l'adoption de cette loi et suivi son application, puis sa transformation. Ils seront entourés de nombreux praticiens du domaine, juges, administrateurs et mandataires judiciaires. Ce colloque est placé sous la direction scientifique de Francine Macorig-Venier et se déroulera en la présence d'Antoine Lyon-Caen, à l'époque chargé de mission auprès de Robert Badinter.

RESPONSABLE SCIENTIFIQUE

Francine Macorig-Venier

Professeur à l'Université Toulouse Capitole, Centre de Droit des Affaires

INSCRIPTION (Modalités & tarifs)

- Inscriptions en ligne : <https://cda.ut-capitole.fr>

- **Tarifs*** :

Professionnels du secteur privé : 100 euros TTC

Personnels d'un organisme partenaire : 75 euros TTC

Personnels UT1, Enseignants, Membres AJDE, Etudiants : Gratuit

Cocktail déjeunatoire (par personne) : 30 euros TTC

*** Ces frais sont à régler uniquement par carte bancaire : adeline-marie.saint-amand@ut-capitole.fr pour obtenir le lien de paiement**

INFORMATIONS PRATIQUES

Contact CDA : Adeline Saint-Amand

Bureau MS210. Tél. 05 61 12 87 47 - Mail : adeline-marie.saint-amand@ut-capitole.fr